

Réunion du Conseil de quartier Trèves-Fribourg

Ecole élémentaire Jeanne d'Arc

COMPTE RENDU

LE 2 MAI 2019

20H00

Quartier Trèves Fribourg

| | |
|-----------------------|--|
| REUNION ORGANISEE PAR | Service Démocratie participative |
| TYPE DE REUNION | Externe |
| PARTICIPANTS | <p>Habitants : 20 personnes.</p> <p>Partenaires : M. Nicolas KWIATKOWSKI, Responsable de l'agence de Batigère Vandœuvre, M. Willy PEPINO, Sauveteur Volontaire de Proximité.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Manu DONATI, Adjoint au maire délégué à la Démocratie participative, M^{me} Chabha GRAF, Adjointe au maire déléguée à la Jeunesse et à la Petite Enfance.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Jean-Michel VILLETORTE, Responsable du Bureau d'études.</p> |

Ordre du jour : Aménagement des espaces verts autour des bâtiments du quartier / Voirie / Construction d'un auditorium.

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus. Il remercie aussi le responsable de l'agence de Batigère Vandœuvre de sa présence assidue aux réunions de la municipalité depuis sa prise de fonction récente à son poste.

Introduction de Monsieur le Maire :

L'école de musique est importante dans notre ville : il y a beaucoup d'élèves qui font partie de l'orchestre à l'école. C'est une réelle opportunité pour leur éveil musical. Nous manquons d'infrastructures dans notre ville pour développer les activités musicales, d'où l'idée de la construction d'un auditorium. Mais il est important que cette construction ne gêne pas les habitants du quartier. La législation nous oblige à prévoir des places de stationnement en nombre suffisant. Nous avons donc des choix à faire, en étudiant les différentes possibilités qui s'offrent à nous dans le quartier.

1/ Présentation du projet de construction de l'auditorium :

(Par le responsable du bureau d'études)

Un auditorium va être créé sur l'emprise de l'école élémentaire Jeanne d'Arc.

Il comportera deux étages de 200 m² chacun, au rez-de-chaussée, une cantine et au 1^{er} étage l'auditorium.

Nous sommes actuellement en phase préliminaire du projet. D'autres réunions publiques seront organisées lorsque le projet aura évolué.

En ce qui concerne la problématique du stationnement dans le quartier, un parking est prévu dans ce projet sur le périmètre de l'école, pour le stationnement des professeurs des écoles (qui se garent actuellement sur la voie publique). Comme ce parking nécessite de prendre de l'espace au city-stade actuel, il est prévu de modifier ce city-stade. Une quarantaine de places de stationnement sera aussi réalisée à l'arrière du bâtiment les Piverts, après le petit square actuel, vers le Boulevard de l'Europe.

Dépôt du permis de construire : septembre 2019.

Date de début des travaux : été 2020.

M. Donati : « Avec ce projet, on règle aussi un gros problème : celui de la restauration scolaire. »

Questions des habitants :

Une habitante reste dubitative. Elle estime que les places de stationnement créées le long du boulevard de l'Europe sont trop éloignées du futur auditorium.

Le responsable du bureau d'études explique qu'il faut tenir compte des nuisances sonores pour les habitants des Piverts, en veillant à ne pas créer de places de stationnement au pied de leur immeuble, mais un peu plus loin.

Une habitante : « *Le stationnement créé sera-t-il réservé à ceux qui viendront à l'auditorium ? Il faudra dire à ceux qui viennent qu'ils doivent se garer à cet endroit, pour laisser les autres places de stationnement aux riverains du quartier.* »

M. le Maire : « *Les événements qui auront lieu à l'auditorium se limiteront à des spectacles de l'école de musique et à des répétitions, où les parents amènent les enfants et reviennent les chercher. Ils ne resteront pas. Le parking créé pourra aussi servir aux personnes qui fréquentent le thé dansant du lundi après-midi. Il s'agit d'un parking public. Nous avons déjà créé des places de stationnement le long de la rue Carnot et nous avons conservé le pont de Kehl, pour son stationnement.* »

Un habitant demande à ce que les personnes qui fréquentent le thé dansant soient incitées à venir se garer sur ce nouveau parking.

Combien y-a-t-il d'enfants à l'école de musique ?

M. le Maire : « *Ils sont 440. C'est d'ailleurs en fonction du nombre d'enfants qu'on a prévu la capacité de l'auditorium.* »

Le responsable du bureau d'études : « *Entre 30 et 70 enfants pourront répétés ensemble à l'auditorium.* »

Une habitante des Piverts demande s'il serait possible de clôturer le square situé à l'arrière de son bâtiment, pour éviter les visiteurs indésirables en été et les trafics de drogue.

M. le Maire demande à qui appartient ce square. Il demande aussi à ce qu'une caméra de vidéosurveillance soit installée.

M. Donati explique que la municipalité dispose de deux caméras mobiles, qu'on peut poser si on trouve un lampadaire assez haut pour l'y installer.

Nuisances dues aux corvidés :

Les arbres ne sont pas entretenus !

M. Donati : « *Ils sont élagués tous les 3 ans.* »

L'habitante : « *S'il s'agit d'un élagage fin, cela ne sert à rien ! Nous sommes envahis de nids et de fientes de corbeaux !* »

Une autre habitante suggère de couper ces arbres et de les remplacer par des plus petits.

M. Donati : « *Pour régler le problème des corbeaux freux, nous avons essayé plusieurs choses : l'élagage fin a été réalisé, afin de les empêcher de construire leurs nids. Cela marche relativement bien la première année après l'élagage. On va demander à la métropole un élagage important. Nous allons construire des pergolas pour éviter que les déjections ne tombent sur les voitures en stationnement. Nous essaierons aussi l'accrochage de ballons de baudruches dans les arbres pour les effrayer ; en vain.* »

2/ L'aménagement des espaces verts autour des immeubles :

M. Donati : « *Nous avons travaillé sur ce sujet il y a un an, avec Batigère et le syndic de la copropriété des*

Goélands. »

Le directeur de Batigère : *« Je suis responsable de l'agence de Vandœuvre depuis septembre 2018. J'ai 17 collaborateurs, pour gérer 3000 logements sur Vandœuvre. Nous travaillons sur les espaces verts par étapes. En ce qui concerne les bâtiments des Oiseaux Mouches, des Martins Pêcheurs et des Martinets, les petits arbustes vont être supprimés, pour être remplacés par des haies rabattues un peu plus loin des fenêtres. »*

Il est prévu de reconstituer des haies plus disparates aux Martinets et aux Piverts. J'ai validé un devis pour le réengazonnement de la parcelle. Les arbustes seront déracinés cet été. »

M. Donati : *« La ville a planté des rosiers dans l'emplacement rectangulaire central. La Métropole a mis du paillage aux pieds des plates bandes situées autour des immeubles, pour chasser les mauvaises herbes. »*

Une habitante des Goélands estime que Batigère néglige le bâtiment les Goélands (devenue une copropriété depuis la vente d'une partie des logements), alors qu'il y reste encore des locataires. « Avant les travaux ANRU, on avait de la pelouse autour du bâtiment et des rosiers. Puis, lors des travaux ANRU, on nous a mis des arbustes que nous ne voulions pas. On nous a berné ! Maintenant, on doit payer pour tout ôter et revenir à la situation initiale. Le coût est énorme !

M. Donati : *« Un courrier daté du 25 avril émanant de votre syndic, nous indique le coût de ces travaux pour les espaces verts du bâtiment les Goélands, qui est de 19 000 € et de 1100€ par an d'entretien. Nous allons vous recevoir en mairie, et étudier avec vous ce que nous pouvons faire pour vous aider. »*

Un habitant se demande combien de temps il faudra au gazon pour pousser.

M. Donati répond que cet été, il devrait avoir poussé. Le gazon a été planté au printemps.

Une locataire du bâtiment les Oiseaux Mouches fait remarquer qu'autour de son immeuble, la terre n'a pas été retournée, les copeaux de bois sont toujours sur le sol.

M. Donati a remarqué que l'entreprise qui est intervenue a réalisé une butte à plat, puis le terrain chute brutalement. Il aurait plutôt fallu faire autre chose.

Le responsable de Batigère s'engage à aller voir sur place, car il a commandé ces travaux et il souhaite vérifier ce qui a été fait.

Une habitante demande la coupe des troènes autour du bâtiment Les Martinets.

Le responsable de Batigère confirme : cette coupe est prévue dans le contrat qui lie Batigère à son sous-traitant en charge des espaces verts.

Présence de rats :

Un habitant signale la présence de rats dans le quartier. Un autre habitant en a localisé à proximité du bâtiment Les Oiseaux Mouches, le long des escaliers.

M. Donati demande à M. Kwiatkowski si un traitement est prévu autour des bâtiments du quartier.

Le responsable de Batigère : *« Nous avons un nouveau prestataire en ce qui concerne l'hygiène et la prévention. Nous organisons deux campagnes de dératisation par an, à l'aide d'appâts mis dans des boîtes dans les locaux communs par nos gardiens. A l'extérieur, tous les avaloirs d'égouts sont également traités. »*

Un locataire des Oiseaux Mouches signale un problème d'évacuation des eaux de pluie sur la route. Cela descend dans une fosse et cela repart sur la route. Malézieux est venu déboucher, mais cela persiste.

M. Kwiatkowski n'a pas eu connaissance d'intervention cette année. Il va se renseigner.

Monsieur le Maire souhaite qu'un retour soit fait au locataire sur ce point.

Le responsable de Batigère estime que lorsque les arbustes auront été déracinés, on aura moins de rats.

Pannes récurrentes de l'ascenseur des Paradisiens :

Un locataire signale les pannes récurrentes de l'ascenseur du bâtiment Les Paradisiens.

Le responsable de Batigère : « *Il comptabilise un arrêt cumulé de 10 semaines. Cela est dû à une défaillance technique. Des démarches ont été menées pour le réparer, mais il y a eu un problème de courroie pas assez grande, qu'il a fallu adapter. Nous avons un plan de modernisation des ascenseurs de nos immeubles, qui concernera sans doute votre bâtiment. Nous avons prévu une indemnité pour dédommager les habitants concernés par cette panne, indemnité qui sera appliquée sur les charges locatives. Nous avons désormais une convention avec l'association Jeunes et Cité pour offrir de l'aide au portage des courses si l'ascenseur est en panne pendant plus de 2 jours.* »

Bâtiment les Hérons et Place de Trèves :

A l'entrée 2 des Hérons, l'interphone n'a jamais fonctionné ! Il est toujours en panne.

Un locataire des Hérons déplore la présence fréquente de voitures stationnées sur l'allée piétonne qui mène aux entrées de l'immeuble : « Il faut slalomer entre les voitures. »

Un habitant se plaint de la vitesse des automobilistes sur la place de Trèves.

Madame Graff, adjointe au Maire abonde dans ce sens, car elle a fait le même constat près des Paons, lorsque les automobilistes se dirigent vers la place de Trèves.

M. Donati : « Les automobilistes qui passent à vive allure allée de Fribourg (le long des Paons) puis place de Trèves, utilisent ce trajet pour éviter un feu tricolore. Ils sont donc pressés et conduisent vite. Cela n'excuse pas leur comportement. Pour y mettre un terme, des travaux très coûteux sont prévus en 2019 à cet endroit dans l'avenue Jeanne d'Arc : tout le rond-point va être modifié, le feu tricolore va être supprimé. Une autre solution consisterait à supprimer la communication entre les Paons et les Hérons en obstruant le chemin par de gros rochers ; mais cela gênerait les riverains. »

Signalétique dans l'allée de Fribourg :

Une habitante suggère d'indiquer sur les panneaux de rue, pour l'allée de Fribourg, les noms des bâtiments, pour aider les pompiers ou les urgences à s'y retrouver.

M. Donati note cette suggestion, pour la faire aboutir.

Bruits de voisinage :

A qui s'adresser en cas de bruits nocturnes ? Qui appeler ? La police ou les correspondants de nuit ?

Le responsable de Batigère conseille de prévenir à la fois la Police nationale et les médiateurs de nuit.

Stationnements gênants :

Plusieurs voitures sont signalées par les habitants comme étant des voitures crampons, qui ne bougent pas de leurs places de stationnement, sur le parking situé entre les Goélands et l'école Jeanne d'Arc et une autre voiture garée au fond du parking du bâtiment Les Piverts. Ces informations ont été transmises à la police municipale, qui est allée sur place puis a communiqué ces éléments à la Métropole pour mise en fourrière prochaine.

En conclusion, Monsieur le Maire retient que les problèmes de voisinage peuvent représenter une réelle souffrance pour ceux qui les vivent. C'est un problème sérieux, qu'il faut écouter et analyser, pour envisager une nouvelle façon de voir la ville. Il est important de dédensifier la ville en construisant des bâtiments à taille humaine comme à Brossolette ou encore le bâtiment qui a remplacé la station de lavage de voitures l'Eléphant Bleu au

Hameau du Saule. Avant, les urbanistes logeaient les habitants dans des bâtiments de grande hauteur. Cette époque est révolue, cela ne fonctionne plus, car on ne maîtrise plus la population lorsqu'on la concentre. La solution consiste à démolir là où on le peut, comme à Vand'Est, où les bâtiments Les Hulottes et Les Serins seront démolis dans quelques années et à faire revenir des locataires différents, pour créer un réel mélange de populations.

Les problèmes du quartier Trèves-Fribourg sont dus à la conception de l'époque [les années 60-70]. Aujourd'hui, il faut vivre autrement. Les bâtiments plus petits fonctionnent mieux car les personnes se connaissent, tissent des liens de voisinage et il y a moins de squats de jeunes ou d'adultes désœuvrés. On tend vers cette évolution avec l'aide du bailleur social.

Si on a un auditorium dans le quartier, ce sera un atout pour le quartier car des personnes extérieures au quartier vont y venir. Le quartier va devenir un endroit où on vit. C'est un projet important, qui va bénéficier à toute la ville.

| MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER | SERVICE PILOTE | ECHÉANCE ENVISAGÉE |
|---|--------------------------|--------------------|
| Rédiger un flyer pour inciter les personnes qui fréquentent le thé dansant à se garer sur le nouveau parking derrière les Piverts. | Démocratie participative | Automne 2019 |
| Installer une caméra de vidéosurveillance à l'arrière des Piverts, donnant sur le petit square. | Police municipale | Dès que possible |
| Organiser une réunion avec le syndic de la copropriété des Goélands et les copropriétaires / coût des travaux de leurs espaces verts. | Démocratie participative | Date à trouver ! |
| Signaler sur les plaques de rue de l'allée de Fribourg les noms des bâtiments, pour aider les urgences et les pompiers à se repérer dans le quartier. | Services techniques | Dès que possible |

Coordonnées du médiateur de jour :

06 44 29 10 80

Coordonnées des médiateurs de nuit :

06 46 78 74 44

Lundi de 19h à minuit

Mardi de 18h à 1h

Mercredi de 19h à 2h30

Jeudi de 19h à 2h30

Vendredi de 19h30 à 2h30

Samedi de 19h30 à 2h30

Dimanche de 19h à minuit

Bureau de médiation sociale : 06 10 23 54 99 (Président M. BUGNOT)